



PAUL JEANNETEAU

DEPUTE DE MAINE-ET-LOIRE

VICE-PRESIDENT
DU CONSEIL GENERAL

MAIRE DE CHAMPIGNE

Paris, le 6/08/2009

Communiqué de Presse

CRUISER: Paul JEANNETEAU demande au Gouvernement de préciser ses intentions

Paul JEANNETEAU a interrogé Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche sur l'éventualité d'une interdiction du CRUISER.

Cet insecticide, fortement soupçonné d'être responsable d'une surmortalité des abeilles, avait vu son autorisation renouvelée jusqu'au 15 mai 2009. Il a été autorisé à des conditions restrictives et sous réserve d'un suivi de son impact écologique. Depuis le 15 mai dernier, l'utilisation du CRUISER a été suspendue en France, excepté dans six régions faisant l'objet d'une surveillance sanitaire. D'autres pays européens, comme l'Allemagne, ont interdit ce produit.

C'est pourquoi Paul JEANNETEAU a demandé au Gouvernement si une interdiction définitive de l'utilisation du CRUISER était envisageable.